



Déclaration de la FSU au CAEN de l'académie de Montpellier du 17 septembre 2019

Madame la Rectrice,
Monsieur le Vice-président du Conseil Régional,
Mesdames et messieurs membres du CAEN,

Ce CAEN se tient dans un contexte de très grandes tensions sociales. L'Education Nationale n'en est pas exempte.

Les sujets sont nombreux à cristalliser la colère des personnels et il faut l'entendre. Elle est loin de refléter un simple repli corporatiste ou identitaire. Elle relève d'un profond attachement au service public d'éducation et à la Fonction Publique d'Etat, nécessaire pour garantir l'indépendance vis-à-vis de tout intérêt partisan.

Ainsi des décisions concernant le budget de l'Education Nationale, la Loi de l'Ecole de la Confiance, la Loi de transformation de la Fonction Publique, les Réformes de Parcoursup, du lycée et du bac et maintenant le dossier des retraites pèsent lourdement sur le devenir même de cette Institution et de ses agents.

Les personnels sont en colère.

Colère de ne pas être entendu-es depuis plus d'un an en ce qui concerne les Réformes du lycée et les moyens donnés à l'Education nationale, 1^{er} et 2^d degrés confondus. Colère qui redouble en constatant une rentrée plus que chaotique et malheureusement conforme à ce que nous avons anticipé. Colère d'être empêché-es de faire correctement nos missions. De constater que nos conditions de travail se détériorent et celles de nos élèves avec. Colère devant le renoncement à une éducation ambitieuse pour tous nos élèves, renoncement institutionnel sous couvert d'une individualisation des parcours qui se révélera à terme mortifère.

Ce ne sont pas que de vains mots. Tout au long de ce CAEN, les exemples venant appuyer ce propos ne manqueront.

Mais aussi colère et indignation devant les déclarations du ministre.

Quelles concertations depuis plus d'un an ? Ah oui, des groupes de travail ! Mais de pure forme. De nouveaux comités sont annoncés. Mais pourquoi faire ? Discussions de fond ou de simples ajustements ? Les moyens donnés au second degré ? En hausse à cette rentrée d'après le Ministre. Un tour de passe-passe dans la présentation et voilà une hausse qui apparaît alors que 53 emplois d'enseignants du second degré sont supprimés ! Nous le constaterons avec la présentation des modalités de répartitions des moyens d'enseignement.

Augmentation de 300€/an en moyenne ! Annonce vécue comme une véritable provocation dans la mesure où ces quelques points d'indices supplémentaires et forts insuffisants étaient prévus pour janvier dernier dans un protocole acté depuis 2015 et reporté d'un an par le gouvernement actuel !

Formation obligatoire pendant les « petites vacances » ! Deux heures supplémentaires imposables !

Et avec tout cela une rentrée « sereine » ! Pas de problème d'emploi du temps pour les élèves et les professeur-es, pas de problème d'effectifs dans les classes, pas de problème pour trouver des enseignants, pas de problème pour les élèves à trouver un établissement scolaire les accueillant !

La réalité est tout autre :

- Emploi du temps à trou et non pédagogique pour les élèves, plage d'ouverture de certains lycées accrue et doublée d'une non concertation avec la région pour assurer les transports scolaires. Le manque de moyens devient aussi de plus en plus criant : on ne peut plus assurer de simple

dédoublage de classe, donc les barrettes sont de mise. Deux classes pour faire 3 groupes quand ce n'est pas 3 classes pour faire 4 groupes, notamment en langues.

- Emploi du temps élève/professeur ne correspondant pas
- Listes de groupes non établies à la rentrée
- Options sacrifiées
- Explosion du groupe classe en 1^{ère} avec toutes les conséquences sur le suivi des élèves : on dénombre en moyenne une quarantaine de professeurs intervenant dans un très grand nombre de classe de 1^{ère} de l'académie. Cela peut atteindre 70 à 80 enseignants comme au lycée Jules Guesde de Montpellier ! Comment assurer le suivi des élèves ? les professeurs principaux ne pourront plus assurer le suivi de chaque élève réalisé jusqu'alors, les conseils de classes seront intenables, le rôle des délégués (parents d'élèves et élèves) devenant lui aussi très difficile. **Le bilan scolaire, la prise en compte de l'élève dans sa globalité ne seront plus possible.**
- Effectifs pléthorique en lycée comme en collège : St Gilles malgré l'ouverture de deux classes supplémentaires à la rentrée, les élèves du Redounet à Uzès « en trop » sont envoyés sur l'autre collège de la ville avec la problématique du transport scolaire non réglée.
- Création dans le meilleur des cas de nouvelles divisions dans le second degré et ouverture de classes dans le 1^{er} degré mais en utilisant des moyens provisoires obérant des remplacements futurs.
- Dans beaucoup de disciplines, plus aucun titulaire remplaçant à ce jour. Des classes sont sans enseignant dans beaucoup d'établissements de l'académie.
- Lycéens sans lycée sur Montpellier, ils étaient 150 à la rentrée et certains sont encore en attente au 17 septembre
- Conséquences de la mise en place des PIAL : des AESH peuvent suivre des élèves dans deux classes différentes, voir dans deux établissements différents.
- Ouverture d'une Ulis dans un établissement privé de Beaucaire pour 3 élèves alors que 8 attendent cette ouverture dans le collège public voisin.
- Le principe du « libre choix » des élèves mis à mal : le groupe spécialité arts visuels étant complet sur le lycée Lamour, on leur propose d'aller dans un lycée privé qui leur demande 1000€ d'inscription.
- Nous sommes à trois mois des premières épreuves du nouveau bac et rien ! Aucune information sur l'organisation.

Aujourd'hui, la FSU porte la colère, l'indignation des personnels.

A travers leurs différentes actions, en mars avec le refus des bacs blancs puis en juin avec la grève le premier jour du bac, les personnels ont tenté d'alerter. La tenue des jurys sans les notes des épreuves et les pressions extrêmes pour intégrer les notes du contrôle continu au mépris de leur souveraineté ont profondément choqué.

Au-delà d'une mise en place pour le moins difficile, la réforme du lycée porte en elle un changement profond et radical : la responsabilité des « mauvais choix » incombera à l'élève et ses parents. Elle renforcera les inégalités car les « bons » choix seront déterminants pour Parcoursup.